La gazette de Léon & Léonie

N°3 - Juin 2021

Le magazine de la ville d'Arques

Lutte anti-gaspillage : roule ma poule !

Suite à un appel à candidatures lancé sur les réseaux sociaux par la Municipalité fin 2020, cinquante foyers arquois se sont vus offrir deux poules rousses le 29 mai dernier dans le cadre de l'opération « Les poules déb'Arques ! ».

Issues d'un élevage local de Bollezeele et **classées sous label rouge**, nos sympathiques gallinacés font déjà le bonheur des familles qui vont pouvoir se délecter de **plusieurs centaines d'œufs chaque année**, une poule pondant entre 150 et 200 fois par an.

De plus, avoir des poules dans le jardin permet de **réduire de manière significative les déchets ménagers** puisque nos amis volatiles se régalent des restes de repas et de cuisine, même s'il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier en leur donnant d'autres aliments en complément (céréales, coquilles d'huîtres ou œufs broyés…).

Inutile de préciser que pour les enfants, c'est aussi un vrai bonheur de pouvoir s'occuper de ces animaux… et en plus cela les responsabilise ! À condition de ne pas être une poule mouillée bien sûr…

Bref, vous l'avez compris, l'opération les « poules déb'arques ! » ne présente que des avantages, pour les bénéficiaires comme pour les oiseaux, qui vont être comme de vrais coqs en pâte dans leur poulailler. Il faut dire que les nouveaux propriétaires se sont en effet engagés à être de vrais papas poules ou mamans poules, en prenant bien soin d'elles, en les nourrissant correctement, en leur attribuant un espace suffisant (10 m² minimum pour deux poules) et bien sûr en s'abstenant de les cuisiner : cela leur donnerait la chair de poule !

Monsieur le Maire et Hélène FAYEULLE (à droite), Adjointe à la transition écologique, résilience du territoire, espaces verts et naturels et protection de la biodiversité, ont pris part à la distribution.

La permaculture s'invite dans nos assos

Les élèves de l'école de la 2ème chance ont participé au projet

Alors que l'environnement est l'un des trois piliers de la Municipalité, que la Médiathèque propose une grainothèque et des trocs de plants (voir dernière page), certaines de nos associations se lancent dans d'ambitieux projets de potagers, en permaculture qui plus est !

La permaculture est un mode de culture basé entre autres sur les écosystèmes, la biodiversité, les savoir-faire traditionnels et l'échange.

L'AMGA vient ainsi de lancer l'opération **« Permagym »**, fusion des mots « Permaculture » et « Gymnastique ». L'idée ici est de développer un potager permacultivé, créé et entretenu par différents publics qui auront ainsi la possibilité de faire une heure de jardinage couplée à une heure de gymnastique, qu'il s'agisse d'adhérents de l'AMGA, de collégiens, d'élèves de l'école de la 2ème chance, d'aînés, ou encore de membres des centres sociaux de Saint-omer, Longuenesse et bien sûr Arques.

Ces derniers pourront d'ailleurs apporter leur savoir-faire et leur expérience puisque l'**association Community** s'est elle aussi lancée dans la permaculture. Là aussi, l'humain est au cœur du projet avec les enfants, ados et parents de l'association qui sèment, plantent, cultivent et vont même jusqu'à s'échanger leurs fruits et légumes, comme lors de l'opération de **troc aux plants** organisée du 10 au 14 mai… un bon moyen de consommer autrement et de trouver une alternative aux grands réseaux marchands standardisés !

Pour financer ce beau projet de permaculture et ainsi le développer, Community a lancé un **financement participatif** accessible en ligne sur https://bluebees.fr/fr/project/856-community

La nuit, tous les chats sont… à l'abri !

La ville d'Arques adore les animaux en général, et les chats en particulier. À ce titre, la Municipalité a fait installer au printemps des **abris pour les chats errants** dans quatre zones de la commune, correspondant aux comités de quartier.
Malgré tout, si nos amis félins jouent un **rôle essentiel de filtre contre les rats et souris**, il n'empêche que leur prolifération peut elle aussi être nuisible pour les riverains. C'est pourquoi un partenariat a été mis en place avec la **Fondation 30 millions d'amis** afin de procéder à une **campagne d'identification et de stérilisation**, qui permettra notamment de réduire le problème des odeurs d'urine et de miaulements de femelles en période de fécondité. Elle devrait débuter en juillet.

Isabelle CLABAUX (à droite), Conseillère Municipale déléguée à la cause animale, est à l'origine du projet. Elle est ici accompagnée de Caroline MASSET, une des bénévoles qui donne de son temps précieux pour nourrir les chats errants de notre cité.

En bref...

Inscriptions accueil de loisirs d'été

Organisé par l'association Community, l'accueil de loisirs d'été aura pour thème cette année « *Les traditions nordiques et féeries* ». Deux sessions sont organisées : du jeudi 8 juillet au vendredi 30 juillet (fermé le 14 juillet) ainsi que du lundi 2 août au mardi 24 août. **Inscriptions avant le 30 juin**. + d'infos sur https://community-asso.org

Registre Canicule

Le CCAS tient un registre nominatif contenant des informations relatives aux personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées ou isolées). Celui-ci est utilisé en cas de déclenchement du Plan d'Alerte et d'Urgence (canicule, grand froid, inondation...) pour leur venir en aide le plus rapidement possible. Si vous souhaitez vous inscrire sur cette liste ou y faire figurer quelqu'un, n'hésitez pas à contacter le service social de la mairie au 03.21.12.97.10.

Le sentier des Fontinettes à nouveau balisé !

Les services techniques municipaux viennent de re-baliser entièrement le sentier des Fontinettes. RDV au pied de l'ascenseur à bateaux pour arpenter les 9,4 km du circuit qui vous fera découvrir Arques sous un autre jour, côté nature. Topo guide disponible sur ville-arques.fr rubrique « Tourisme »

Aide achat vélo

Depuis le 1er mai, la CAPSO propose aux habitants de l'agglomération une aide en chèques Happy Kdo pour l'acquisition d'un vélo. Bonne nouvelle ! La ville complète cette aide pour les arquois à hauteur de 50 €, toujours en chèques Happy Kdo. Infos et conditions sur ville-arques.fr

Faites vos jeux !

Depuis le 29 mai, la médiathèque municipale propose un nouveau service : le **prêt de jeux de société**. Dans le rayonnage dédié, les abonnés peuvent ainsi emprunter des jeux éducatifs, de stratégie, de coopération, d'adresse, de plateaux, de cartes... En tout, **près de 50 références** sont disponibles pour tous les âges et tous les niveaux. Pour permettre au plus grand nombre d'en profiter, les prêts sont limités à un seul jeu par famille, pour une durée d'un mois sans prolongation possible.

Platine 45 !

En plus des jeux de société, les abonnés de la médiathèque peuvent également emprunter, à compter du 19 juin, **des vinyles**. Grâce à quelques achats de nouveautés mais surtout aux multiples dons de particuliers, la structure s'est constituée un joli fonds de 33 et 45 tours qui ne demandent qu'à être écoutés... Alors, à vos platines !

Bon à savoir

Depuis quelques semaines, vous pouvez emprunter non plus 14, mais **20 documents** à la médiathèque, à savoir 10 documents imprimés (livres, magazines...) et 10 multimédias (musique, films...)

Le nouveau cent

Alors que les travaux de construction des logements de l'îlot H1 battent leur plein et que le chantier d'aménagement du quai du commerce (phase 1B) débute en juin, la société NEXITY Villages a déposé un per-

LE QUAI DU COMMERCE
Aménagements urbains et changement des revêtements sur 150 m. Les travaux débutent en juin pour une durée approximative de 6 mois

ILOT DE FRAÎCHEUR
avec jets d'eau

Îlot H2 - NEXITY VILLAGES
8 logements individuels
Permis de construire en cours d'instruction.
Démarrage des travaux prévu 1er trimestre 2022.

Îlot H1
HABITAT HAUTS-DE-FRANCE
23 logements locatifs
+ 2 cellules commerciales
Construction en cours.
Livraison fin 2021 / Début 2022

re-ville se dessine

mis de construire pour la contruction de 105 logements au niveau des îlots H2, H3 et H4, permettant ainsi de boucler la phase 1 du nouveau centre-ville. Ils seront proposés en location, via le bailleur social LOGIFIM.

Îlot H3 - NEXITY VILLAGES
18 logements collectifs
Permis de construire en cours d'instruction
Démarrage des travaux prévu 1er trimestre 2022

LA HALLE COUVERTE
3 dossiers d'architectes retenus
sur 55 déposés.
Choix final début septembre

Îlot H4 - NEXITY VILLAGES
79 logements collectifs
dont une partie pour les seniors
Permis de construire
en cours d'instruction.
Démarrage des travaux prévu
2ème trimestre 2022

Visuels non contractuels

Animations prévues sous réserve des conditions

FESTIVITES DU 14 JUILLET

JEUX GONFLABLES

14h-19h / Jardin public
3 € le pass

TRIPLE CONCERT

19h30-23h / Grand'place / Gratuit
avec Angus Band (reprises AC/DC), The Silly Toys (pop/rock) et Morphine (reprises Indochine)

FEU D'ARTIFICE

Vers 23h / Centre-ville
Gratuit

Protocole sanitaire et infos sur ville-arques.fr

Fête du paon ET DES ALTERNATIVES

Gratuit
Jardin public

Sam 28 août 14h-18h

Dim 29 août 10h-17h

Fabrication de produits ménagers - Balade récolte
Exposition écocitoyenne - Espace troc - Permagym
Fresque du climat - Initiation pêche...

Du 3 au 8 sept

FÊTE COMMUNALE

Fête foraine
Marché monstre
Moules frites
Brocante
Concours de javelot
Tiercé à poneys

Et bien plus encore !

Programme complet sur ville-arques.fr

SPECTACLES Culturels

JEUNESSE

Bobines & flacons
Sam. 4 septembre
à 11h et 15h30
Médiathèque

Entrez dans l'univers magique de cette ancienne boutique. Chaque flacon, chaque petite boîte renferme une histoire, un monde particulier, une comptine connue des enfants, ou une chanson à découvrir.
Venez rencontrer Lucette, la vendeuse toujours impeccable, et Marie-Renée, l'araignée maladroite, qui va mettre un joyeux bazar dans la boutique !
Entrée : 4,50 € par personne.

JEUNESSE

LE CHAT BOTTE
Dim. 19 septembre
à 16H
Salle A. André

Prenez l'histoire du Chat Botté. Ajoutez-y des ombres chinoises, de la vidéo, de l'interactivité. Mélangez avec une bonne dose d'humour, du burlesque, et une pincée de folie ! Servez le tout avec des costumes somptueux. Vous obtenez un spectacle dynamique, énergique et totalement déjanté qui plaira autant aux enfants qu'aux adultes !
Entrée : 4,50 € par personne

HUMOUR

L'arnaqueuse
Sam. 25 septembre
à 20H30
Salle A. André

Quand Luc, à la recherche du grand amour, rencontre Clara, love coach séductrice et un brin malhonnête, rien ne se passe comme prévu ! Entre un dîner déjanté dans un grand restaurant, une leçon de drague hilarante, un accident de bilboquet, des allergies multiples ou encore une scène de danse mythique... Trouver l'amour n'est pas si simple, surtout lorsqu'on a affaire à une arnaqueuse !
Entrée : 7 € par personne.

Réservations indispensables
Billetterie en mairie ou sur ville-arques.fr

Une ville qui bouge !

JUIN

Dim. **27** / Rue Guesde / **Brocante**

Lun **28** & mar **29** / Salle Devillers
Don du sang

JUILLET

Dim. **4** / Fontinettes / **Fontifête** avec **brocante**, concours de **pêche**, balades en **train** touristique...

Sam. **10** / Marais
Brocante semi-nocturne

Dim. **18** / Camus Garenne / **Brocante**

AOÛT

Sam. **14** / **Fête des quartiers de la gare et de la Basse-Meldyck** avec concours de **pêche**

Dim. **29** / rue de l'Europe
Brocante

Lun **30** et mar **31** / Salle A. André
Don du sang

SEPTEMBRE

Sam. **4** / **Semi-marathon du houblon**

Dim. **5** / **77ème anniversaire de la Libération de la ville** et **brocante** av. de Gaulle

Mar. **7** / Centre-ville
Marché Monstre

Sam. **11** / étang de Malhôve
Duathlon / Triathlon de l'Audomarois

Sam. **18** et dim. **19** / **Journées du Patrimoine** avec exposition en médiathèque, visites de la salle du Poilu, de la ville et train touristique

Encore + d' évènements sur
ville-arques.fr

Une ville en photos

Mars : la grainothèque de la médiathèque fait germer des envies de jardinage !

© F. ALBA

1er mai : Monsieur le Maire et les élus reçoivent les syndicats à l'occasion de la fête du travail

8 mai : la ville commémore la Victoire du 8 mai 1945

© J. COMBAUX

20 mai : médecins et infirmiers de la ville sont réunis en mairie pour une présentation du projet de maison de la santé.

© Médiathèque

22 mai : après les graines en mars, place à l'opération «Troc' plants» à la médiathèque !

23 mai : Incroyable performance de Maëlys LENCLOS (AMGA) qui termine 4ème aux championnats du Monde de gym aérobic !

Fin mai : 3 chalets commerçants sont installés sur la grand'place à l'occasion de la fête des mères

© A. DOLLE

1er juin : les sociétés Agriopale et Astradec inaugurent leur station GNV (gaz naturel pour véhicules) à la Porte Multimodale de l'Aa.

ville-arques.fr

La gazette de Léon & Léonie : Magazine de la ville d'Arques - Hôtel de ville - CS 60067 - 62507 ARQUES Cedex
Contact : 03.21.12.62.30. / mairie@ville-arques.fr
Directeur de la publication : Benoît ROUSSEL, Maire d'Arques
Conception, rédaction, mise en page : D. PAULET, service communication
Photos : J. BERNARD, E. DUFOUR et D. PAULET (service communication) sauf mentions contraires
Illustrations : 123RF ; Impression : imprimerie GALLET - 62510 ARQUES